

LES MARQUEURS DISCURSIFS EN FRANÇAIS POPULAIRES AFRICAINS : COMPLEXITÉ SYNTAXIQUE, COMPLICITÉ SITUATIONNELLE ET COGNITION

Camille Roger Abolou
Université de Bouaké

Introduction

Les marqueurs discursifs ont fait l'objet de plusieurs recherches, tant à l'écrit qu'à l'oral, tant en français hexagonal qu'en français canadien (Auchlin, 1981 ; Brinton, 1996 ; Chanet, 2004 ; Darot, 1983 ; Dostie, 2004 ; Drescher, 2006 ; Fernandez, 1995 ; Hansen, 1998 ; Léglise, 1999 ; Meyer, 1982 ; Moeschler, 1989 ; Prévost, 2004 ; Schiffrin, 1987 ; Vincent, 1993 ; etc.). Ces recherches bouillonnantes et prolifiques qui recouvrent en général la linguistique française, l'énonciation, l'argumentation, l'analyse de discours, la sémantique, la pragmatique, la conversation, etc. tendent à les apprivoiser, d'une visée à une autre, comme des unités linguistiques « bizarres » ou « SDF¹ », mal classées en grammaire, habitées par le « démon ». Elles les dénomment, selon leur environnement intellectuel, des adverbes d'énonciation, modalités d'énoncé (Nef, 1976), particules énonciatives (Fernandez, 1994), marqueurs de conversation, etc. Bien des auteurs s'accordent à les appeler génériquement marqueurs discursifs. Ces marqueurs, selon moi, sont des unités « indésirables » dans les parties du discours car ils échappent à la zone de contrainte (la syntaxe) pour se nicher dans la zone de liberté (Hagège, 1986) pour contrarier la machine syntaxique afin de fabriquer du sens. Dès lors, je les nommerai marqueurs cognitifs.

Il est des parlers comme les français populaires africains² désormais FPA (Abolou, 2012a ; Dumont, 1991 ; Gadet, 1992 ; Hattiger, 1983 ; Manessy, 1984 ; Queffélec, 2007, etc.), ayant pris la revanche de l'oral (Blanche-Benveniste, 2000) sur l'écrit, qui mobilisent ces marqueurs dans l'interintelligibilité. Des études ont proliféré dans des contextualités d'apparent effondrement au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, etc. pour montrer leur complexité syntaxique et pour démonter, en dernière instance, leur complicité situationnelle. Certains auteurs comme Manessy (1995) ont indiqué de les examiner dans le cadre de la sémantaxe, synthèse intelligente de la sémantique, de la pragmatique et de la syntaxe. Du fait de la quasi-absence d'un cadre méthodologique cohérent, la linguistique générale de type communicatif (François, 1977 ; Kerbrat, 2005, 1978) a

¹ Le sigle SDF signifie Sans Domicile Fixe. Sigle utilisé ici pour montrer la difficulté à classer rigoureusement les marqueurs dans les catégories grammaticales.

² J'en distingue trois sortes : les franco-africains caractérisant les français parlés d'Afrique et certains français populaires comme celui d'Abidjan, les franc-bâtards constitués d'alternances codiques français/langues africaines observables dans le franlof, le fransango, les franco-africains désignant les argots comme le nouchi, etc. que j'ai eu à les théoriser dans *Les français populaires africains* paru en 2012 aux éditions L'Harmattan-Côte d'Ivoire.

été encensée, motivée et, au final, autorisée, au travers de la syntaxe qui est « [...] un pont lancé par-dessus le fossé qui sépare la linéarité du message linguistique de la globalité d'une expérience à reconstruire » (Bentolila, 1977 : 58), à identifier ces marqueurs « [...] qui permettent à l'auditeur de concevoir à l'aide des informations fournies par le message linguistique une image personnelle de la réalité perçue ou imaginée par le locuteur » (Bentolila, 1977 : 58).

Les marqueurs discursifs sont répertoriés comme des éléments drôles de la linéarité qui aiguillent la compréhension des auditeurs et contribuent à la construction de la réalité partagée. Se contextualisant, ils tendent à se désolidariser de ceux du français central ou hexagonal qui se co-textualisent de nos jours dans les espaces publics.

Il s'agit ici, non seulement de faire le bilan de ces études, mais de questionner les marqueurs des FPA à la lumière de la linguistique cognitive (Bronckart, 1985 ; Decrosse, 1992 ; Delbecque, 2006 ; Fauconnier, 1984 ; Jayez, 2002, 1988 ; Saussure de, 2012 ; etc.). Celle qui s'attache à revisiter la sémantaxe (Manessy, 1995) comme théorie empiriste de représentation des univers expérientiels et de connaissances mises en œuvre dans les activités sociales, dans les comportements linguistiques. Les marqueurs des FPA, fonctionnant comme des heuristiques qui sont des structures de connaissance apprises et enregistrées dans la mémoire (Ghabrol, 2008), seront confrontés à un modèle d'analyse³ pour restituer leurs traits sémantactiques.

1. Une diversité de marqueurs : de la typification à l'organisation langagière

Les marqueurs des FPA génèrent des préoccupations langagières que les Africains, englués dans les contraintes du quotidien (Wald, 1990), cherchent à élucider dans les situations de communication (Dispiaux, 1984 ; Fonagy, 1982). On peut les typifier selon la forme et la fonction.

1.1 Typologie formelle

Les typologies formelles recouvrent les postures des francistes et des spécialistes en français d'Afrique. Selon les francistes (les grammairiens, les littéraires, etc.), les marqueurs des FPA ne respectent pas les règles grammaticales (Ngamoutsika, 2012). Ils se présentent comme des fautes grammaticales, voire des relâchements de l'organisation langagière. Selon les auteurs des études francophones, les marqueurs sont des outils de construction de sens dans les situations de communication qui se prévalent comme des aiguilleurs de sens, loin des ordres grammaticaux régaliens de la sacrée phrase française. Leur classification demeure rude et parfois dure. Plusieurs démarches, allant de la linguistique française à la linguistique d'Afrique en passant par la créolistique, existent. Je me contenterai ici d'une démarche mixte,

³ Ne s'inscrivant pas dans la linguistique du corpus ou dans la documentation linguistique, il s'agit ici d'une analyse théorique « orientée » dont les données recueillies entre 2012 et 2015 servent de prétextes méthodologiques et contextes de préconisation d'une démarche hypothético-déductive allant du cognitif à la mise en signes.

celle qui prend en compte les préoccupations des francistes et des créolistes. De ce fait, on distinguera trois types de marqueurs : les marqueurs conservateurs, les marqueurs rénovateurs et les marqueurs voyageurs.

1.1.1 Les marqueurs conservateurs

On entend par marqueurs conservateurs, les marqueurs spécifiques au français central qu'on retrouve dans le français parlé et écrit d'Afrique. Il y a : les coordonnants (et, ou, que, dont, etc.), les connecteurs logiques (mais, or, ni, car, donc), les ponctuants (Vincent, 1993), etc. Ils sont caractérisés par l'hypercorrection, l'impropreté d'usage, le mésemploi, etc. On appelle aussi marqueurs fautifs.

(1) à cause de pena(l)t(y), ASEC a gagné
« Pour un penalty, l'ASEC a remporté le match » (Abolou, 2013).

(2) je couper ici là ça va rentrer
« Je coupe ici, c'est sûr que ça rentrera » (Abolou, 2013).

Ces marqueurs tendent à se stabiliser dans les discours oraux et écrits des élèves de collèges et lycées en Côte d'Ivoire.

1.1.2 Les marqueurs rénovateurs

Ce sont les marqueurs propres à chaque pays ou à un ensemble de pays (Afrique de l'ouest, Afrique centrale). Parmi ces marqueurs, on retrouve les onomatopées (Abolou, 2012a), les emprunts aux langues locales et les calques.

Types de marqueurs	Exemples courants en FPA
Emprunts	(3) femme la i(l) sape beaucoup <i>djah</i> ⁴ c'est toutou (nouchi) « La femme (en question) est très coquette mais c'est une prostituée. » (Abolou, 2013)
Onomatopées	(4) Ils l'ont <i>gbe</i> (nouchi) « Ils l'ont exclu » (Abolou, 2012) (5) <i>o'</i> tu ne peux pas faire ça (FC) « Franchement, tu ne peux pas te mettre dans cette sale situation. (Ngawa Mbaho, 2015)

Multiple, ils dénotent l'énonciation africaine dans les situations et contextes et recodifient un français d'Afrique plus proche des situations d'apparent effondrement.

1.1.3 Les marqueurs voyageurs

Ce sont des marqueurs transfrontaliers qui se « promènent » d'un pays à un autre. On y compte : les déictiques *là, là là, ça là*, etc.

Dans l'organisation langagière, ces marqueurs structurent l'information et relient des ensembles syntaxiques dans un contexte de dépendance. Assurant la continuité syntagmatique en fonction des positions⁵ occupées dans les énoncés, ils

⁴ *djah* est un emprunt de l'anglais jamaïcain, voire du rastafarisme.

⁵ La place et la position sont deux notions distinctes en linguistique générale. La place a trait à l'ordre syntaxique. Alors que la position relève de la structure informationnelle de l'énoncé.

jouent un rôle de « passeur » de sens entre la linéarité et la globalité. On les retrouve en prédication, en modalisation et en argumentation.

En prédication⁶, les marqueurs des FPA sont des grammèmes (Brinton, 1996 ; Traugot, 2004). Leur densité sémique commande la prédication seconde (Abolou, 2008a). Car ils opèrent à l'orée de l'opérateur de prédication. La prédication seconde n'est pas une opération de représentation de sens mais une opération de médiation sémantico-référentielle par des indices linguistiques aux fortes potentialités sémiques lors de la construction d'un

« [...] monde représenté par le discours [qui] doit être pensable, ses objets identifiables et leurs relations plausibles, correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait de ce qui est réel, à la limite de ce qui est possible ou impossible. » (Grize, 1990 : 77).

En modalisation, la pertinence positionnelle de ces marqueurs en début, au milieu et à la fin d'un énoncé révèle leur fonction de modalisateur, de modulateur, voire de modalité d'énoncé.

En argumentation, ces marqueurs tendent à aménager des espaces argumentatifs de la consécution, de la condition, du contraste, de la concordance, du paradoxal, de la causation, etc. Des espaces de gestion de connaissances de type topique qui se révèlent comme des préconstruits culturels, voire « [...] une représentation médiatisée par le discours. C'est-à-dire une représentation référentielle... une véritable organisation cognitive ». (Grize, 1981 : 18).

1.2 Typologies fonctionnelles

Les marqueurs des FPA déclinent la cohérence référentielle. Au-delà de la fonction de complétude sémantique qu'Auchlin (1981 : 157) définit comme « [...] le degré de satisfaction de contraintes informatives liées aux propriétés sémantiques des lexèmes ou de leur emploi », ils ont une fonction pragmatique que certains auteurs ont choisi de les nommer pragmmèmes (Dostie, 2004). Ils peuvent être classés selon deux visées d'inégale percée : la visée sémiotique de Peirce (1978) et la visée communicationnelle de Jakobson (2003).

1.2.1 La visée sémiotique

Selon la visée sémiotique, trois principes se dégagent : le principe symbolique, le principe d'iconicité et le principe d'indexicalité. Le principe symbolique, au-delà la relation conventionnelle entre la forme et le sens, est un principe que Delbecq (2006 : 33) explicite en ces termes : « *La tendance à chercher une motivation aux mots complexes et aux mots étrangers est aussi fortement présente chez l'interlocuteur que chez le locuteur. Dans sa volonté de comprendre les formes linguistiques, en particulier celles qui lui sont inconnues ou nouvelles, l'interlocuteur peut aller trop loin dans sa recherche. En associant la signification d'une nouvelle forme à une forme déjà existante, il crée des étymologies populaires* ». Ce principe est producteur de symbolèmes c'est-à-dire des marqueurs qui restent

⁶ La prédication, dans une perspective constructiviste, est une opération de construction de l'énoncé. Elle rétablit la complétude énonciative par mobilisation des ressources linguistiques et non linguistiques.

attachés au substrat culturel. Le principe d'iconicité génère des iconèmes dont le rôle est de construire la réalité par image selon les univers de croyance (Bally, 1965 ; Grize, 1990), des vécus, des attentes culturelles, etc. Le principe d'indexicalité fournit des indicèmes, voire des marqueurs qui rétablissent la transparence référentielle, les traces de plausibilité aidant. Plus proches de la biosphère, ils sont intimement rattachés aux situations de communication prégnantes. Cette typologie permet d'élucider la complexité référentielle des marqueurs des FPA. Plus les marqueurs sont proches de la biosphère, plus ils expriment la transparence référentielle. Moins, ils en sont proches, plus ils expriment l'opacité référentielle.

1.2.2 La visée communicationnelle

Jakobson (2003) a élaboré un schéma de communication qui comporte six fonctions principales : la fonction émotive, la fonction conative, la fonction poétique, la fonction référentielle, la fonction phatique et la fonction métalinguistique. À travers ces fonctions de communication, l'on peut faire une taxonomie des marqueurs discursifs. En FPA, les fonctions émotives, conatives, phatiques sont convoquées régulièrement et singulièrement. À tel point qu'elles forment des émotivèmes (oh, eh, etc.) [Amossy, 2010], des conativèmes (avec ça, comme ça, etc.), des phatèmes (deh, keh, etc.) qui irriguent les discours et irradient les univers expérientiels.

Ces typologies ont été ressassées à souhait dans maints travaux dans les buts, non des moindres, de traquer la singularité fâcheuse des marqueurs en francophonie officielle à travers les systèmes éducatifs. Or les marqueurs se fonctionnalisent, se ritualisent (Nicolai, 2001) dans les espaces du quotidien (Dispaux, 1984) pour gérer l'intercompréhension voulue par les contextualités socioculturelles, socioéconomiques et sociopolitiques.

2. La fabrique du sens : de la sémantaxe à un modèle d'analyse

Opérant à l'orée de la prédication, les marqueurs discursifs des FPA fabriquent du sens. Dès lors, ils acheminent les percepts de l'expérience pour marquer les intelligences, pour construire une réalité de validité locale. Manessy (1995) s'est chargé de les traiter dans un cadre théorique sous forme de cryptotypes c'est-à-dire des formes de connaissance et de représentation.

2.1. Retour à la sémantaxe

Manessy (1995 : 228), en réaction aux hypothèses holistiques, considère de cerner les marqueurs discursifs des FPA dans un domaine appelé la sémantaxe :

« Nous pensons en effet que [...] la « grammaire universelle » [...] n'est pas directement reflétée par l'appareil syntaxique des langues, mais que s'intercalent entre ces deux plans des modes de catégorisation de l'expérience et, par conséquent, d'organisation de l'information culturellement déterminés, appris et non pas innés [...]. Ces modes de conceptualisation et la « vision du monde » dont ils participent seraient caractéristiques d'aires de civilisation étendues et se manifesteraient par l'« air de famille » qu'ont par exemple les langues et les cultures de l'Afrique occidentale, en dépit de leur très réelle diversité ».

Prenant ses distances à l'interférence qui a caractérisé pendant des décennies le français d'Afrique, Manessy (1995 : 228) s'en explique :

« Ce que nous avons en vue n'est pas le mécanisme d'interférence qui conduit des apprenants à couler dans le moule syntaxique de leur langue première la substance de la langue cible, mais plutôt le processus inverse : l'expression à travers les structures grammaticales imposées par la langue cible de catégories sémantactiques propres à la langue maternelle ».

Dans le cas des marqueurs des FPA, Manessy (1994 : 17-19) remarquera la singularité d'une fabrique⁷ sémantactique :

« À partir du moment où le français cesse d'être un code second de communication à fonction principalement référentielle pour devenir le moyen d'expression directe d'une réalité perçue, le jeu des mécanismes cognitifs, eux aussi caractéristiques d'une manière africaine de saisir et de concevoir les choses, commence à s'y manifester. Nous avons développé ailleurs (...) l'idée qu'une aire de civilisation se définissait moins par des produits que par la mise en application de techniques apprises et transmises de génération en génération, inaperçues de leurs usagers parce que réputées conformes à l'ordre de la nature et qui concernent aussi bien l'utilisation des ressources du corps (...) ou l'exploitation du milieu naturel que la prise en compte et la conceptualisation du témoignage des sens. Il y a dans l'usage qui est fait de la grammaire française des anomalies qu'on ne peut expliquer par le jeu local de l'interférence, parce qu'elles sont communes à l'ensemble du domaine africain qui couvre, on le sait, des langues de structures typologiques inconciliables ».

La posture sémantactique s'est inspirée des travaux de socio-anthropologie et d'éthologie. En effet, s'inspirant de Mauss (1950) et de Lorentz (1975a et b), Manessy (1995) considère la machine sémantactique comme lieu de déferlement des schèmes cognitifs, voire des « micro-mondes » (Vignaux, 1981 : 101). À la réflexion, ces schèmes proviennent de la cognition incarnée et située.

Le schème de la cognition incarnée prend pied dans les considérations étiologiques de Lorentz (in Nicolai, 2001 : 404) qui conçoivent la sémantaxe comme une forme de ritualisation qui

« joue un rôle essentiel dans la sauvegarde des caractères spécifiques de la civilisation, transmis traditionnellement [...] Pratiquement tous les moyens linguistiques de communication reposent sur son principe et même les mouvements d'expression corporelle de l'homme, qui comporte une proportion considérable de mouvements innés, sont dominés dans les différentes civilisations par la ritualisation traditionnelle [...] De même que dans le cas de mouvements élaborés phylogénétiquement, la fonction originelle de tous les rites culturels a très vraisemblablement été la fonction de communication. C'est d'elle que l'on peut déduire les autres ».

⁷ D'ordinaire, le constructivisme, paradigme dominant à l'époque, est convoqué dans les analyses syntaxiques. Il s'agit d'appréhender la construction du sens à partir des ressources linguistiques. Bien des auteurs l'ont balisé en plusieurs étapes telles les marches de Parnasse : le phonético-phonologique, le morphosyntaxique, le syntaxico-sémantique, le sémantico-référentiel et l'énonciato-hiérarchique. Ces étapes ont été instrumentalisées dans les énoncés hors situation. Il s'agit de cerner rigoureusement le sens d'un énoncé, un sens fugace. Cette démarche d'ors et déjà les éléments expérientiels, les émotions, les contextes culturels, etc. Or le sens se fabrique à partir des ressources langagières et non langagières. Tous les ingrédients contribuant à produire du sens pour les besoins des locuteurs.

Le schème de cognition incarnée prévoit la sédimentation d'un code par usage répété des marqueurs. Les marques du créole en sont des exemples patents.

Le schème de la cognition située, ayant trait à la routinisation, se rapporte à la notion d'habitus développée par Bourdieu (1997 : 174) :

« construire la notion d'habitus comme un système de schèmes acquis fonctionnant à l'état pratique comme des catégories de perception et d'appréciation ou comme principes de classement en même temps que comme principes organisateurs de l'action, c'était constituer l'agent social dans sa vérité d'opérateur pratique de construction d'objets ».

Mettant en exergue la langue en situation, les marqueurs se signalent comme des « acteurs » linguistiques qui organisent et structurent la connaissance par perception et représentation, et la vision du monde.

Ces deux schèmes recèlent des dispositifs langagiers particuliers, prégnants et stables (Nicolai, 2001 : 405) qui émergent comme des formes de connaissance mobilisées dans les discours des locuteurs africains (Wald, 1990). Ce sont : la focalisation, la sérialisation, la pluralisation, la modalisation, l'expression de l'espace, l'alternative, l'idéophone, l'objet interne, la répétition, la modalisation, l'effacement des marques, etc. Comment fonctionnent, dans ce cadre théorique, les marqueurs discursifs des FPA ? Comment les envisager dans un cadre d'analyse cohérent ?

2.2. Un modèle d'analyse

Les marqueurs des FPA apparaissent d'ordinaire dans les énoncés du quotidien pour combler le fossé existant entre la linéarité et l'expérience à construire. Nicolai (2001) les considère comme des modalités cognitives dans la mesure où « il s'agit toujours d'« états construits », schémas, filtres ou formes élaborés dans la contingence à partir de « dispositions » que l'on doit supposer et de « processus » que l'on peut décrire ; et ces schémas, filtres ou formes, ont vocation à se pérenniser, se transmettre, se manifester « en contexte » au travers des rites, des façons de faire et de penser ». Je les nommerai marqueurs cognitifs. En FPA, ces marqueurs sont plus de cognition située qu'incarnée à l'instar de ceux des créoles rénovateurs et conservateurs⁸. Ces marqueurs conduisent des opérations cognitives médiates de l'assertorique, de l'apodictique et du problématique⁹. Je choisirai des marqueurs cognitifs prototypiques. Ceux qui sont d'usage courant en FPI, d'un pays à un autre, à l'instar de *djah* et *o^h* spécifiques respectivement au français populaire d'Abidjan et au français parlé au Congo et au Cameroun pour illustrer mon modèle d'analyse sociocognitif.

2.2.1 Les marqueurs cognitifs de l'assertorique

Ce sont des marqueurs qui rétablissent une relation de fait entre l'énoncé et la situation. Les situations de communication africaines sont vivantes et prégnantes.

⁸ Certains marqueurs des FPA comme le français populaire d'Abidjan tendent à se systématiser dans le sens d'une cognition incarnée. Certains auteurs comme Abolou (2012a), Hattiger (1983), etc., ont conclu différemment à des cas de pidginisation et de créolisation.

⁹ Selon Kant, l'apodictique se rapporte à une vérité générale ou à caractère universel ou absolu. Alors que l'assertorique se présente comme une vérité de fait. La problématique, quant à elle, est une vérité non objective qui est à vérifier.

Elles sont caractérisées par l'informel qui développe de nombreux espaces d'initiative (maquis, marchés, bars, bistros, etc.).

- (6) faut payer *là* je va(is) gagner un peu
Il faut acheter afin que je puisse aussi en bénéficier (Abolou, 2012).
- (7) l'enfant n'y a qu'à chercher de l'eau *là* on va manger bien bien
Que l'enfant aille apporter l'eau pour qu'on puisse très bien manger (Abolou, 2012).

En (6) et (7), le marqueur *là* intervient dans un message linguistique où l'expérience est hic nunciée (Abolou, 2008b ; Knutzen, 2002 ; Ploog, 2006, 2002). Il relie deux syntagmes verbaux différemment temporalisés (présent/futur proche) qui prennent ancrage dans la situation de communication, les traces de plausibilité aidant. Les traces de plausibilité sont des éveilleurs des sens sensoriels (le visuel, l'olfactif, le gustatif, le tactile et l'auditif) [Hall, 1978] qui constituent une « dimension cachée » du cadre de réception. Sans le marqueur *là*, l'auditeur se désengage de la coresponsabilité du message linguistique.

- * (6) faut payer je va(is) gagner un peu

La prévisibilité des conséquences immédiates est fondée sur les garanties qu'apporte la situation de communication. *là* est une modalité du dire et du faire qui conditionne l'activité sociale et consacre, selon Pottier (1987), des expériences appréhendées. Il a une valeur assertorique de nature évidentielle (Barbet, 2012 ; De Saussure, 2012).

2.2.2 Les marqueurs cognitifs de l'apodictique

Les marqueurs de cognitifs de l'apodictique sont des marqueurs qui instaurent une relation de droit¹⁰ entre l'énoncé et la situation.

- (8) petit *là* c'est malade, c'est boire *comme ça* (Le jeune homme - en question - est malade, il n'arrête pas de boire) - (traces de plausibilité : le verre de bière). (Abolou, 2012)
- (9) Jean travaille pas son papa lui donne l'argent *avec ça* il fait le malin
Jean, le chômeur, reçoit l'argent de son père pour ses besoins. Il est devenu insolent envers ses amis (traces de plausibilité : les habits neufs). (Abolou, 2012)

En (8) et (9), les marqueurs *comme ça* et *avec ça* présentent les faits à l'auditeur en vue d'un ancrage situationnel. De sorte que, selon Borel (1983 : 77), « [...] le monde représenté par le discours soit pensable [...] correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait à la limite de ce qui est réel, possible ou impossible ». La présentation des faits s'effectue d'un fait mineur (syntagme A) à un fait majeur

¹⁰ Dans le domaine du droit, la logique aristotélicienne est applicable en se référant au carré d'Apulée typifiant quatre propositions classées selon deux oppositions universel/particulier, affirmatif/négatif (Blanché, 1996). Une ontologie juridique qui permet de décrire les ordres juridiques dans leurs objets, leurs propriétés et leurs actions possibles.

(syntagme B). Le fait majeur peut être mis en évidence en début par avec ça (9) ou à la fin par *comme ça* (8). Le locuteur prend à témoin l'auditeur sur la nouvelle information. *Comme ça* et *avec ça* ont une valeur apodictique de type vérité générale de validité hic et nuncisée.

2.2.3 Les marqueurs cognitifs du problématique

Ce sont des marqueurs qui installent une relation problématique entre l'énoncé et la situation en présentant des faits à l'auditeur pour les besoins de repérage, d'identification et d'intégration dans son capital de connaissances. Dès lors, ils mettent en évidence les activités discursives de la contradiction (Français, 2003 ; Moeschler, 2000, 1992).

- (10) *à cause de* politiki, on gagne(r) pas manger
La politique a élevé le coût de la vie. (Abolou, 2013)
- (11) type là i(l) porter veste cravate *djah* contrôleur de bus c'est (a)ttraper lui
Le monsieur (en question) est toujours en costume alors que c'est un fraudeur de bus. (Abolou, 2012)
- (12) Les femmes mariées *o^h* les célibataires *o^h* celles qu'on appelle les waka
Les femmes mariées et célibataires [que tu connais] sont des prostituées. (Ngawa Mbaho, 2015)

En (10), *à cause de* est un connectant de causalité (de nature en général amalgamé) qui met en évidence le procès non accompli gagner ayant valeur de constat d'un état. Le locuteur s'engage dans ce qu'il énonce. Il est dans sa sphère de responsabilité. *à cause de* a une valeur problématique dont les effets de sens conduisent l'auditeur à une présupposition existentielle (Martin, 1992).

En (11), *djah* se prépose comme un inverseur argumentatif (Ducrot, 1980) qui rompt le générique en apportant un contraste, une part importante de la connaissance négligée par l'auditeur (François, 2013 ; Grize, 1983). Il déclenche, dès lors, un réaménagement de l'univers de croyance par dissuasion de la nouvelle information. *djah* a une valeur problématique (Bromberger, 1990) qui détruit les attentes culturelles.

En (12), le marqueur *o^h* est un coordonnant de rappel qui invite l'auditeur à revisiter son capital de connaissance pour valider l'information. Le réaménagement de son univers de connaissance est voulu par *waka*, un emprunt au pidgin-english pour désigner les prostituées (Ngawa Mbaho, 2015). *O^h* a une valeur problématique à forte potentialité gnomique.

Les marqueurs cognitifs sont des empreintes africaines qui, selon Nicolai (2001 : 404), « portent sur des comportements sociaux et se réalisent très tôt dans l'ontogenèse, déterminant une fois pour toutes un certain type de comportement instinctif chez le sujet ». La plupart des Africains les mobilisent régulièrement dans les discours du quotidien pour déconstruire des attentes. Dès lors, ils s'inscrivent dans le savoir expérientiel c'est-à-dire la mémoire gardée des entités et événements provenant, en général, selon Donato (1980 : 348), « de la réalité physique extérieure qui sont connus par le locuteur et par l'auditeur au moment de l'acte de parole ». Certains auteurs proposent de les envisager comme des opérateurs de l'expérience (Bentolila, 1977), comme des expérienceurs (Chafe, 1986).

Conclusion

La langue fabrique du sens au moyen d'une série d'opérations. Parmi lesquelles, l'opération de médiation sémantico-pragmatique n'est possible que par des marqueurs aux potentialités cognitives situées promettant, selon Grize (1990 : 77), un

« [...] monde représenté par le discours [qui] doit être pensable, ses objets identifiables et leurs relations plausibles, correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait de ce qui est réel, à la limite de ce qui est possible ou impossible ».

Les marqueurs discursifs des français populaires africains (allant des français parlés aux argots), résistants de la linéarité, se constituent comme de véritables marqueurs cognitifs situés qui donnent à voir des territoires aléthiques partagés démesurément par les Africains, drainent des sens enfouis dans la situation de communication pour gérer l'intercompréhension, marquent les intelligences d'interlocution tout en dénouant la pénibilité du quotidien.

Références bibliographiques

- ABOLOU, C. R. (2007). « Lorsque le genou porte le chapeau. La prédication seconde en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et schématisations », *La Saison des Pluies*, n°6, pp. 89-102.
- ABOLOU, C. R. (2008) « La marque LÀ et ses implications syntaxique et sociolinguistique en français populaires africains et en créole à base lexicale français », *Cahiers du CERLESHS*, n° 29, pp. 1-24.
- ABOLOU, C. R. (2012a). *Les français populaires africains*, Paris, L'Harmattan.
- ABOLOU, C. R. (2012b) « Des marqueurs KE et NON en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisations », *Le français en Afrique*, 25, pp. 325-342.
- ABOLOU, C. R. (2013). « Les marqueurs discursifs en français populaires africains : déambulation vers un territoire aléthique », Communication au Colloque *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*, 7 au 9 novembre 2013, Université de Bayreuth.
- AMOSSY, R. (2010). *La présentation de soi : Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- AUCLIN, A. (1981). « Mais, Heu, Pis Bon, Ben, Alors, Voilà, Quoi ! Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, n° 2, pp. 141-159.
- BARBET, C. (2012). « Devoir et pouvoir, des marqueurs modaux ou évidentiels ? », *Langue Française*, n° 173, pp. 49-64.
- BALLY, C. (1965). *Langage et vie*, Genève, Droz.
- BENTOLILA, A. (1977). « Temps, aspect et modalisation dans un acte de communication », *Langue Française*, vol. 35, n° 1, pp. 58-70.
- BLANCHE R. (1996). *La logique et son histoire*, Paris, Armand Colin/Masson.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

- BOREL, M.J., GRIZE, J.-B. et MIEVILLE, D. (1983). *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang.
- BOURDIEU, P. (1997). *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BRINTON, L. J. (1996). *Pragmatic Markers in English. Grammaticalization and Discourse Functions*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- BRONCKART, J.-P. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- BROMBERGER, S. (1990). « L'incommensurabilité en science et la possibilité d'argumenter », in MEYER M. et LEMPEREUR A., *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, pp. 241-253.
- CHABROL, C. & RADU, M. (2008). *Psychologie de la communication et persuasion : théories et pratiques*, Bruxelles, De Boeck.
- CHAFE, W. L. (1986). *Meaning and structure of language*, Chicago, UCP.
- CHANET, C. (2004). « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie », *Recherches sur le français parlé*, n° 18, pp. 83-107.
- DAROT, M. & LEBRE-PEYTARD, M. (1983). « Ben, ici, c'est pas restreint hein ou "hein", marqueur d'interaction et d'argumentation », *Le français dans le monde*, n° 176, pp. 89-91.
- DECROSSE, A. (1992). *Linguistique générale et cognitive*, Paris, BUSCULA.
- DELBECQUE, N. (2006). *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DELECELLE, G. (2004). « Causalité et phrase complexe : prédications et circonstances concomitantes », *Cercles*, n° 9, pp. 121-142.
- DRESCHER, M. & FRANK-JOB, B. (2006). *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes : approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt, Peter Lang.
- DISPAUX, G. (1984). *La logique et le quotidien*, Paris, Minuit.
- DONATO, J. (1980). « La variation linguistique ou la langue dans l'espace, le temps, la société et les situations de communication », in F. Francois, *La linguistique*, Paris, PUF, pp. 281-362.
- DOSTIE, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DUCROT O. (1980). *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- DUMONT, P. (1991). *Le français, une langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- FRANCOIS, F. (1977). « Le fonctionnalisme en syntaxe », *Langue française*, vol. 35, n° 1, pp. 6-25.
- FAUCONNIER, G. (1984). *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1995). « Morphogenèse orale du sens : de l'espace des langues aux objets du discours », *Intellection*, n° 1, pp. 9-53.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1994). *Les particules énonciatives*, Paris, PUF.
- FONAGY, I. (1982), *Situation et signification*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing.
- FRANCOIS, J. & LARRIVE, P. (2013). *La linguistique de la contradiction*, Bruxelles, Peter Lang.
- GADET, F. (1992). *Le français populaire*, Paris, PUF.
- GRIZE, J.-B. (1990). *Logique et langage*, Paris, Orphrys.

- GRIZE, J.-B. (1981). « Pour aborder l'étude des structures du discours du quotidien », *Langue française*, n° 50, pp. 7-19.
- GRIZE, J.-B. & PIERAUT-LE BONNIEC G. (1983). *La contradiction : essai sur les opérations de pensée*, Paris, PUF.
- HAGEGE, C. (1986). *L'homme de paroles*, Paris, Essais.
- HALL, E. (1978). *La dimension cachée*, Paris, Points.
- HANSEN, M.-B. M. (1998). *The function of discourse particles*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- HATTIGER, J. L. (1983). *Le français populaire d'Abidjan : un cas de pidginisation*, Abidjan, ILA.
- JAKOBSON R. (2003). *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JAYEZ, J. (2002). « Les implications », in C. Marion (éd.), *Les facettes du dire*, Paris, Kime, pp. 141-156.
- JAYEZ, J. (1988). *L'inférence en langues naturelles*, Paris, Hermès.
- KANT E. (2012). *Critique de la raison pure*, Paris, PUF.
- KERBRAT, O. (2005). *Le discours en interaction*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT, O. (1978). « Déambulation en territoire aléthique », *Stratégies discursives*, Actes du colloque du Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1978, Lyon, PUL, pp. 53-102.
- KNUTSEN, M. A. (2002). « Le statut de là en français abidjanais », *Romansk Forum*, n° 16, pp. 553-559.
- LEGLISE, I. (1999). *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.
- LORENTZ, K. (1975a). *L'agression, une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion.
- LORENTZ, K. (1975b). *L'envers du miroir, une histoire naturelle de la connaissance*, Paris, Flammarion.
- MANESSY, G. (1989). « De la subversion des langues importées : le français en Afrique », in Chaudenson, R. et Robillard, D. de (éd.), *Langues, économie et développement*, Paris, CNRS/Didier Erudition, pp. 143-158.
- MANESSY, G. (1994). « L'appropriation du français en Afrique noire : une dynamique discursive », *Langue française*, n° 104, pp. 115-124.
- MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires, procès et genèse*, Paris, Éditions du CNRS.
- MANESSY, G. et P. WALD (1984). *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN, R. (1992). *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MARTIN, R. (1986). *Langage et « croyance »*, Bruxelles, Mardaga.
- MAUSS, M. (1950). *Les techniques du « corps »*, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF.
- MELIS, L. (1983). *Les circonstants et la phrase*, Louvain, PUL.
- MEYER, M. (1982). *Logique, langage et argumentation*, Paris, Hachette.
- MOESCHLER, J. (1992). « Topoi et inférences », in Raccah, P.Y., (éd.) *L'argumentation dans le langage*, Paris, Communication et cognition, pp. 21-37.
- MOESCHLER, J. (1989). « Marques linguistiques, interprétation pragmatique et conversation », *Cahiers de linguistique française*, n° 10, pp. 43-75.

- MOESCHLER, J. & AUCHLIN, A. (2001). *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin.
- NEF, F. (1976). « De dicto, de ré, formule de Barcan et sémantiques des mondes possibles », *Langages*, n° 43, pp. 28-38.
- NGAMOUTSIKA E. (2012). « Le conjonctif mais dans la presse congolaise », *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication*, n° 6, pp. 61-72.
- NGAWA MBAHO, C. L. (2015). « Les pratiques du français à Douala : le cas des magazines d'information et émission de divertissement à la radio », Drescher M. (éd.). *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*, Frankfurt, Peter Lang, pp. 151-164.
- NEVEU, F. (2000). « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés », *Langue française*, n° 125, pp. 46-59.
- NICOLAI, R. (2001). « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », *Cahiers d'Études africaines*, 163-164, XLI-3-4, pp. 399-421.
- PIERCE Ch. S. (1978). *Écrits sur le signe*, Paris, PUF.
- PLOOG, K. (2006). « Du continuum pragmatico-sémantique aux types prosodiques de là en français abidjanais », *Le français en Afrique*, n° 21, pp. 303-323.
- PLOOG, K. (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non standard*, Paris, CNRS Edition.
- PREVOST, S. (2004). *Structures sémantiques et pragmatiques pour la modélisation de la cohérence dans des dialogues finalisés*, Thèse de doctorat, Université Toulouse III - Paul Sabatier.
- POTTIER, B. (1987), *Théorie et analyse linguistique*, Paris, Hachette.
- QUEFFÉLEC, A. (2007). « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », *Le français en Afrique*, n° 22, pp. 277-291.
- SAUSSURE, L. de (2012). « Modalité épistémique, évidentialité et dépendance cotextuelle », *Langue Française* 173, pp. 131-143.
- SAUSSURE, L. de & PATRICK M. (2012). « A cognitive-pragmatic view of the French epistemic future », *Journal of French Language Studies*, n° 22/2, pp. 207-223.
- SCHIFFRIN, D. (1987). *Dicourse Markers*, Cambridge, CUP.
- TRAUGOTT, E. C. (2004). « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », in Fernandez-Vest, J. M. M. et S. Carter-Thomas, (éd.), *Structure informationnelle et particules énonciatives : essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, pp. 295-333.
- VIGNAUX, G. (1981). « Énoncer, argumenter : opération du discours, logique du discours », *Langue Française* n° 50, pp. 91-116.
- VINCENT, D. (1993). *Les ponctuants de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche.
- WALD, P. (1990). « Catégories de locuteur et catégories de langue », *Langage et société*, n° 52, pp. 5-22.